

COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS

DÉLIMITATION DE L'AIRE FORESTIÈRE EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES

dans le cadre de la procédure de légalisation du plan général d'affectation

SITUATION 1:1000

LA GRANDE PRAIRIE

Pour approbation : L'inspecteur forestier du 8^{ème} arrondissement

Pailly, le 30 septembre 1998

[Signature]

Soumis à l'enquête publique du au

Au nom de la Municipalité Le Syndic La Secrétaire

[Signature]



CERTIFIÉ CONFORME Services de l'aménagement du territoire

17 JUIN 2003

[Logo]

F. PILLOUD & A. RUDAZ Ingénieurs géomètres officiels

Yverdon-les-Bains, le 25 septembre 1998

Lisière légale de la forêt

842

Les Quatre-Vingts

PLAN 54

PLAN 55 (mensuration en cours)

Plan cadastral N°55 approuvé par LE CHEF DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS le

Yverdon-les-Bains, le F. PILLOUD & A. RUDAZ

